

LETRE envoyée à une quarantaine de « couples » de candidats aux élections départementales 20-27 juin 2021

Madame, Monsieur,

Vous vous présentez aux élections départementales de juin 2021 en Haute-Savoie.

Le « groupe des neuf » qui regroupe des organisations de retraités tient à vous faire connaître quelques unes de leurs demandes en ce qui concerne le département.

Tout d'abord, nous devons rappeler l'importance des retraités dans l'économie et la vie sociale .

Ils sont des consommateurs essentiels à l'activité économique mais aussi des auxiliaires qui permettent d'assurer la garde des enfants et donc aux collectivités de diminuer leur participation pour l'encadrement.

Ils sont surtout des acteurs de nombreuses activités et associations à vocation sociale et humanitaire.

Des activités précieuses pour faire face aujourd'hui et demain aux effets de la pandémie et à ses conséquences économiques.

En Haute-Savoie, la population de plus de 60 ans est passée de 18,8 % à 21,9 % en dix ans, de 132 000 à 177 000 personnes (2007-2017).

Dans la même période, la part des retraités s'est accrue de 1,2 points, passant de 21,8 % à 23 % dans notre département.

Sachez déjà qu'ils ont été particulièrement touchés, par rapport à l'ensemble de la France, par la pandémie, comme le montrent les chiffres ci-après :

Augmentation du nombre de décès en 2020 (au 20/11/2020) par rapport à 2019 :

65-74 ans : +14 % contre +10 % en France

75-84 ans : +22 % contre +11 % en France

plus de 84 ans : +18 % contre +12 % en France

L'écart est particulièrement important dans les EHPAD avec +46 % contre +24 % en France.

Cela illustre malheureusement ce que nous ne cessons de proclamer : il n'y a pas assez de moyens pour les EHPAD.

Nous demandons au département d'assurer ses missions en renforçant le nombre de lits du secteur publics pour les personnes âgées et en offrant des tarifs qui permettent aux retraités d'accéder à ces établissements, tout en veillant à la qualité des soins et en assurant des salaires décentes au personnes qui y travaillent.

En effet, le plus bas tarif est de plus de 2000 euros par mois alors que la pension moyenne se situe entre 1300 et 1400 euros. Bien entendu beaucoup de retraités ont des pensions bien inférieures et connaissent de plus en plus de difficultés, particulièrement dans ce département.

La question des soins ne se limite pas aux EHPAD, qui ne concernent qu'une petite minorité des retraités.

Il faut aussi assurer l'aide à domicile avec de vrais professionnels dans un service public, régulé et contrôlé.

Les difficultés pour se soigner s'accroissent de jour en jour : le nombre de médecin est insuffisant, comme le montrent les difficultés pour trouver un médecin référent ou un spécialiste. Des centres de santé, en plus des maisons médicales, doivent être installés dans le département pour offrir une vraie prise en charge de la santé.

Nous n'oublions pas le poids des dépenses de santé avec les franchises médicales et les taxes sur les mutuelles qui ont été encore récemment accrues.

Les retraités sont exclus des mécanismes d'aide à la complémentaire pour les actifs : il est urgent de rétablir les remboursements à 100 % par la Sécurité sociale.

Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, piloté par le Conseil départemental ne joue pas un rôle suffisant pour les retraités. Il y a beaucoup à faire en matière de transport, de loisir, de culture, d'information. Nous espérons avoir une meilleure écoute dans l'avenir.

La dématérialisation de tous les services publics, avec ses bugs et ses incompatibilités, pénalise les citoyens et particulièrement les plus âgés. Il est nécessaire de créer des interlocuteurs « physiques » qui puissent répondre aux questions lorsque le citoyen ne trouve pas la réponse qu'il est en droit d'attendre.

Enfin, nous voulons attirer votre attention sur le pouvoir d'achat des retraités. En effet, la paupérisation des retraités continue, ce qui n'est pas sans conséquence sur le budget social du département.

Par exemple : une pension BRUTE de 1000 € au premier janvier 2013 aurait dû s'élever, en prenant en compte UNIQUEMENT les prix à la consommation, à 1057,62 € au 1/01/2020. Or elle n'était que de 1022,46 €, soit un déficit annuel de 422,20 €. Retard à doubler bien sûr pour une pension de 2000 €. C'est donc une perte de deux semaines de revenus, sans parler de la hausse de la CSG, de la CASA (Pour une pension mensuelle de 2000 euros en 2013, la perte en net s'est donc située à 1324 euros pour l'année 2020 hors mutuelle et augmentation des impôts).

Depuis vingt-deux ans toutes les raisons sont bonnes pour justifier une réduction des pensions : le nombre « pléthorique » des retraités, l'endettement du pays, celui de la Sécurité Sociale et aujourd'hui la crise sanitaire et économique liée à la pandémie.

Nous ne manquerons pas de faire connaître votre réponse aux retraités.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sincères salutations.

Les organisations de retraités signataires :

FGR-FP 74	fgfrfp74@gmx.fr
USR-CGT 74	cgt.haute-savoie@wanadoo.fr
UDR-FO 74	udrfo74@wanadoo.fr
UNIR CFE-CGC	ud74@cfecgc.fr
SFR-FSU 74	sfr-fsu74@laposte.net
UDIRS-Solidaires 74	solidaires.74@wanadoo.fr

Réponses reçues

SADDIER

Madame, Monsieur,

Dans un récent courrier électronique, vous avez souhaité attirer mon attention sur la place des retraités dans notre département en vue des élections départementales des 20 et 27 juin 2021.

Vous soulevez notamment la question de la nécessité de renforcer le nombre de lits en EHPAD tout en offrant des tarifs abordables. Vous dénoncez également l'inefficacité du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie piloté par le Conseil Départemental.

J'ai pris bonne note de ces différents points sur lesquels je serai, avec ma binôme Madame Agnès GAY, vigilant si les électeurs nous accordent leur confiance lors des élections départementales des 20 et 27 juin prochains.

J'ai également noté vos remarques au sujet de la dématérialisation des services publics et de l'exclusion des personnes âgées du mécanismes d'aide à la complémentaire pour les actifs les écartant du remboursement à 100% de la Sécurité sociale. Ces deux items ne relèvent malheureusement pas de la compétence du Conseil Départemental mais de celle de l'Etat et du Gouvernement.

Enfin, vous vous inquiétez également du manque de médecins dans notre département. Depuis 2016, le Département de la Haute-Savoie conjointement avec la Région Auvergne Rhône-Alpes au sein de laquelle je siège, ont participé financièrement à la création de pôles et de maisons de santé. Des aides à l'installation des jeunes médecins et à l'accueil de jeunes internes en stage ont été aussi été mises en place. Sachez que vous pouvez compter sur mon engagement et sur celui de Madame Agnès GAY pour poursuivre ces aides, si les électeurs nous accordent leur confiance lors de ces échéances électorales.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Martial SADDIER

Candidat aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021

Josiane Lei et Nicolas Rubin
Canton d Evian
Mesdames , Messieurs

Vous nous avez interpellé suite à notre candidature aux élections départementales avec un certain nombre de questions et de remarques.

Nous partageons avec vous l'analyse concernant la démographie et le rôle important joué par l'ensemble de personnes à la retraite.

La Haute Savoie reste un département jeune mais qui connaît un vieillissement de sa population. Phénomène de géronto-croissance confirmé, comme indiqué dans le Schéma de l'Autonomie.

La période de crise sanitaire n'a fait que confirmer les difficultés touchant ce secteur d'activité et l'ardente nécessité de redéfinir, au **plan national**, une politique qui soit à la hauteur des enjeux.

Le Rapport Libault, publié en 2019, dont la qualité a été saluée n'a pour l'heure pas produit les évolutions concrètes attendues.

La Loi Grand Age souvent annoncée et reportée est revenue ces derniers jours sur le devant de la scène (cf article dans le Monde du 27 mai).

Le Schéma de l'autonomie a été validé il y a 3 ans, nous arrivons donc à mi-mandat.

Nous devons donc poursuivre les objectifs posés et le plan d actions.

Mais déjà aussi réfléchir au prochain schéma.

Probablement que la crise que nous venons de vivre (et qui n est pas fini) aura un impact important sur le nouveau schéma et sur nos actions.

Le schéma de l'autonomie est intéressant car les actions peuvent être communes entre le champ de la gérontologie et celui du handicap

- **Concernant plus particulièrement les EHPAD**

Ils accueillent des personnes âgées de plus en plus âgées et de plus en plus dépendantes (la moyenne d'âge des résidents dépasse 85 ans).

Ils évoluent vers une logique de soins.

Pour ce qui le concerne, le CD accompagne depuis toujours :

- au niveau du fonctionnement le volet

Dépendance, avec un point GIR départemental (7,52 euros) supérieur à la moyenne nationale et la prise en charge au titre de l'aide sociale des frais d'hébergement pour les résidents qui ne peuvent s'acquitter de leur frais de séjour même avec l'aide de leurs enfants (près de 600 personnes bénéficiaires).

- au niveau de l'investissement, **de manière volontariste**, les rénovations et extensions d'établissements grâce à des subventions octroyées pour faire en sorte que ces travaux n'impactent pas de manière trop importante le prix de journée à charge des résidents.

Nous nous engageons à poursuivre cet engagement volontariste afin de moderniser nos établissements et de porter la voie du territoire auprès de l'ARS pour la construction d autres (ce que nous avons déjà engagé).

A titre d'exemple, on peut citer comme importantes opérations :

- Réalisées : les reconstructions de l'EHPAD le Val de l'Aire à St Julien et de l'unité de soins Longue durée la Tonnelle à Seynod

- En cours : la reconstruction des Ehpads de Reignier, de Marnaz, la réhabilitation de l'EHPAD Fondation du Parmelan à

Ancey, l' extension/réhabilitation de l'EHPAD le Grand Chêne à Seynod, l'extension / réhabilitation de l'EHPAD Salève à Cruseilles

- Programmées : les travaux de réhabilitation des Ehpads des HDL, la réhabilitation de l'EHPAD l'Ermitage à Thonon-les-bains...

Les Ehpads relèvent de la compétence conjointe de **l'ARS et du CD** pour ce qui est de leur création, extension ...

Le Département a toujours soutenu le développement de l'offre et **revendiqué** la nécessité de créer des lits, les ratios du 74 étant inférieurs aux ratios régional et national.

La non progression des capacités ces dernières années n'est pas imputable au CD, **elle est le produit des politiques nationales portées par l'ARS et l'assurance maladie.**

Dans le Schéma de l'Autonomie, le Département a estimé qu'il fallait créer 500 lits supplémentaires pour rattraper la moyenne nationale.

Ceci étant, une donnée importante est à prendre en compte quand il s'agit de développer les places : les difficultés de recrutement du personnel.

Des places sont dites « gelées » dans certaines structures faute de personnels suffisants pour assurer la prise en charge.

La période de crise sanitaire et de Covid a encore aggravé la situation.

Nous nous engageons (comme dans le précédent mandat) à faire entendre notre besoin au niveau du ministère de la santé.

- Pour ce qui est l'Aide à domicile

Son rôle est fondamental, d'autant que les personnes âgées souhaitent dans leur très large majorité demeurer à domicile.

Elle doit pouvoir se conjuguer et s'appuyer sur des moyens médicaux de proximité. L'inquiétude exprimée quant à la nécessité d'un accès réel aux soins est partagée. Elle a motivé la politique de soutien du CD 74 à la création de Maisons pluridisciplinaires de Santé.

Le CD74 est très active pour soutenir les associations, les services de soins à domicile ... mais certains modèles (comme les ADMR dans certains endroits) sont à revoir .

La aussi la difficulté de recrutement fait que les plans d'aide APA ne sont pas tous mis en place

Nous devons valoriser ces métiers.

Le conseil départemental a mis en place un groupe de travail avec les différents partenaires afin de réfléchir sur des actions pour recruter le personnel manquant.

Nous devons durant ce mandat les mettre en place par exemple :

- voitures pour les soins à domicile co-financer par le CD 74

- appartements réservés pour les soignants

- communication positive sur ces métiers / forum

- mutualisation de recrutement avec d'autres domaines où la difficulté de recruter existe aussi (Protection de l'enfance ? établissement pour personnes en situation de handicap ...)

Nous aimerions souligner le rôle important du CD74 pour le service de téléalarme

Ce service permet à environ 8500 personnes de rester à domicile.

Nous avons validé de nouvelles approches technologiques comme des boîtes à médicaments connectées, des lignes de lit, les détecteurs de lit vide

Nous devons continuer à développer ces nouvelles méthodes, nous nous y engageons.

- Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

Nouvelle instance mise en place en 2016, le CDCA doit trouver son rythme de croisière. Du fait de la crise sanitaire, le CDCA n'a pu être réuni en 2020.

Deux réunions ont été programmées qui ont dû être annulées.

La composition de l'instance doit être revue cette année (mandat de 4 ans achevé). Les travaux sont en cours.

L'objectif est d'organiser une réunion en octobre prochain où pourrait être présenté le bilan mi-parcours du Schéma.

Souhait du CD 74 également que le CDCA soit un lieu d'échanges et de débats constructifs.

Cette structure est importante : elle permet aux associations de personnes âgées, retraitées et de personnes en situation de handicap de faire remonter les difficultés et les besoins.

Nous nous engageons à être proche de vous tous afin d'entendre vos besoins et de les faire remonter à nos collègues.

La conférence des financeurs a aussi trouvé son rythme.

De nombreux projets ont vu le jour comme :

- le numérique (voir ci dessous)

- la prévention des chutes

- la prévention de l'isolement

- la prévention

- l'aide au déménagement

- l'importance de soins bucco dentaire ...

Nous devons continuer de soutenir ces projets sur la prévention car plus nous travaillerons en amont et plus la personne âgée pourra rester à domicile.

- Dématérialisation / Utilisation du numérique

La Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) du 28/12/2015 a prévu la mise en place de la Conférence des Financeurs de la prévention de perte d'Autonomie et l'élaboration d'un programme coordonné des actions de prévention.

Dans ce cadre, l'accès au numérique pour les seniors a été retenu comme priorité.

Des actions sont menées sur l'ensemble du Département par différents porteurs de projets qui mettent en place notamment des ateliers numériques facilitant la pratique.

Ces actions se conjuguent avec les politiques plus globales de réduction de la fracture numérique. A ce titre, on peut aussi citer l'engagement du CD qui met en place des conseillers numériques sur chaque bassin de vie du Département (4 au total).

Pouvoir d'achat

Nous pouvons partager les constats mais faire part de nos limites de compétences quant à l'évolution du niveau des pensions de retraite.

Et indiquer la vigilance du CD dans un département où le niveau de vie est élevé et où il est difficile de vivre avec les minima sociaux.

Que ce soit pour les retraités mais aussi pour les familles ou personnes seules.

- le CD74 et les associations

Le conseil départemental a toujours été proche des différentes associations et nous nous engageons à continuer ce travail de proximité et de soutien avec des associations plus importantes au niveau départementales (ex CODERPA ,... mais aussi avec les associations sur nos cantons (association de seniors pour jouer au cartes ...)

Le conseil départemental est proche également des différentes institutions afin de faire avancer nos dossiers (ARS / Région/ ministère / CNSA / MSA / MDPH /) Nous nous engageons à poursuivre cette relation

Nous espérons vous avoir convaincu avec nos réponses, sincères et engagées

Bien à vous

Josiane Lei et Nicolas Rubin
Canton d Evian

Christian Anselme et Laure Townley-Bazaille

Madame, Monsieur,

Elus de terrain depuis plusieurs années, nous ne découvrons pas les sujets que vous évoquez et, tant au niveau communal qu'intercommunal, nous nous efforçons d'apporter des réponses. Mais, le Département est en effet le bon échelon pour les traiter: comme vous le savez, le "social" est la première des compétences du Département et il y consacre 40% de ses dépenses. Le 3eme âge est au coeur de cette compétence.

Le Département n'a toutefois pas toutes les cartes en main: par exemple, ce n'est pas lui qui fixe les salaires des infirmières et des aides soignantes qui travaillent dans les Ehpad ou dans les hôpitaux, pas plus que ce n'est lui qui décide de l'ouverture de lits dans les Ehpad, ou des tarifs mais l'Etat.

Toutefois, il dispose de leviers importants pour répondre aux problèmes que vous soulevez et dans notre programme plusieurs propositions visent à accompagner le vieillissement de la population haut-savoiarde:

- notre première priorité est de permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à domicile: pour cela, il est nécessaire de soutenir fortement les associations d'aide à domicile, de favoriser par des aides financières la construction de logements adaptés, de maisons intergénérationnelles près des commerces et des services.

- nous souhaitons également renforcer l'offre de soins de proximité en soutenant les projets de maisons médicales ou les centres de soin

- faciliter les déplacements est un enjeu majeur pour le département: le Conseil départemental doit-être aux côtés des communautés de communes ou d'agglomérations pour renforcer l'offre de transport en commun, permettre à tous et notamment aux retraités de pouvoir se déplacer autrement qu'en voiture. C'est aussi indispensable pour lutter contre la pollution de l'air.

- faciliter l'accession des personnes âgées et de l'ensemble de la population au numérique. Durant toute cette période de confinement, on a pu mesurer à quel point l'exclusion numérique était pénalisante. Le Département soutient financièrement l'installation de maisons France Service qui offrent un accompagnement pour entrer en contact avec de nombreuses administrations. Moins de dix sont actuellement en place et l'accélération de ces installations est indispensable.

- comme le Département le fait déjà pour les médecins, offrir des bourses aux étudiants qui suivent des études de santé et s'engagent à travailler plusieurs années dans des établissements publics. La concurrence genevoise, le coût de la vie particulièrement élevé font que le recrutement d'infirmières ou d'aides soignantes devient une mission de plus en plus difficile. Cela oblige à la fermeture de lits dans les Ehpad (plus de 50 pour le seul Grand Annecy). C'est d'ailleurs pourquoi le gouvernement refuse d'ouvrir de nouveaux lits en Haute-Savoie

- offrir des logements abordables ou aidés en plus grand nombre aux personnes âgées, aux soignants et à l'ensemble de la population. Cela nécessite des investissements importants de la part des collectivités qui doivent souvent offrir le terrain et

Virginie DUBY-MULLER

Madame, Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre courriel concernant les difficultés actuelles rencontrées par les retraités, et je vous remercie.

Avec mon binôme Gérard Lambert, notre engagement est clair : la retraite est le fruit d'une vie de travail, et chaque retraité mérite une retraite décente.

Pourtant aujourd'hui, 2 retraités sur 3 ont été appauvris à cause de la hausse injuste de CSG et de la désindexation des pensions de retraite décidée par Emmanuel Macron (d'après l'Institut des politiques publiques). La perte de pouvoir d'achat pour les ménages de retraités a été de quelque 400 € en moyenne de janvier à octobre 2018 (Insee). Et le gouvernement n'a rétropédalé ensuite que pour une partie des retraités : pour un couple de retraités ayant chacun une pension mensuelle de 1 500 €, la perte de pouvoir d'achat excède 1 100 € par an (660 € par la hausse de CSG et 497 € par la désindexation des pensions). La retraite n'est pas un privilège, mais un droit, le fruit d'une vie de travail.

En Haute-Savoie, **le Département s'est engagé pour lutter contre la désertification médicale et garantir à tous un accès aux soins**. Un budget en hausse pour accroître la solidarité face à la crise :

Les dépenses sociales du Département représentent 39 % de son budget total. Face aux conséquences de la crise, une hausse de 23,7 millions d'euros a été votée pour 2021 pour accompagner les plus fragiles. Les allocations de solidarité (le Revenu de solidarité active (RSA), l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), la

nous demandons la création d'un fond pour accompagner les communes volontaires.

Vous évoquez également le poids des dépenses de santé, le pouvoir d'achat des retraités. Enfant d'une famille de petits agriculteurs, je connais bien ces questions. Mais comme vous le savez, elle relève de la politique nationale. Nous refusons toute démagogie et nous ne faisons pas des promesses que nous ne pourrions pas honorer: les engagements que nous vous présentons sont liés aux compétences du département. Nous pourrions donc les tenir.

Très cordialement

Christian Anselme et Laure Townley-Bazaille

Prestation de compensation du handicap (PCH) sont en augmentation de 8,4 %.

Création de maisons de santé pour accompagner les plus fragiles : pour favoriser l'accès aux soins, le conseil départemental a soutenu la maison de santé du Vuache, qui devrait ouvrir ses portes dans les prochains mois, la maison de santé du Pays de Seyssel, dont les travaux sont en cour, et celle de Frangy.

Création d'un nouveau pôle médico-social à Saint-Julien-en-Genevois, pour répondre à la hausse du nombre d'habitants dans notre territoire.

Création et rénovation de maisons de retraite, avec EHPAD du Val de l'Aire à Saint-Julien-en-Genevois, doté de 130 places.

Dans notre programme pour les élections départementales de Haute-Savoie, **nous voulons continuer ce fort engagement budgétaire et humain :**

Nous maintenons notre volonté de poursuivre le financement, à hauteur de 20%, par le Département de l'EHPAD du Val Des Ussets de Frangy.

Nous nous engageons sur la création de 2 nouveaux établissements d'accueil médicalisés pour accueillir des personnes atteintes de sclérose en plaques, et des personnes atteintes de handicap psychique lourd. 100 places supplémentaires seront créées et les professionnels auront la possibilité d'intervenir à domicile.

Nous défendons aussi des propositions fortes au niveau national, via notamment l'Association des

départements de France, pour défendre les retraités et assurer l'avenir de notre système de retraite :

Préserver le pouvoir d'achat de tous les retraités : refuser toute hausse des cotisations ou toute baisse des pensions.

Si on ne veut pas baisser les pensions ni augmenter les cotisations, un seul choix est possible : l'âge de départ à la retraite devra passer progressivement de 62 à 65 ans, tout en tenant compte de la pénibilité de certaines carrières. Rappelons que la France est le pays de l'OCDE où la quantité de travail par habitant est la plus faible (moyenne de 630 heures par habitant et par an contre 722 en Allemagne).

Rapprocher les modes de calcul des régimes de retraites publics sur ceux du privé.

Mettre fin aux régimes spéciaux et fixer un calendrier de sortie tout en prenant en compte les spécificités liées à la pénibilité de certaines professions.

Sanctuariser les acquis de la politique familiale concernant les droits familiaux et conjugaux, qui sont des piliers de notre système de retraite.

Préserver l'indépendance des caisses de retraites autonomes (à l'image de celle des avocats) des organismes qui ont été de bons gestionnaires et qui ont dégagé des excédents sans faire appel aux contribuables.

Garantir les pensions de réversion des veuves et des veufs.

Vous pouvez compter sur notre mobilisation pour améliorer la qualité de vie des Haut-Savoyards.

Bien cordialement,

Virginie DUBY-MULLER

Candidat pour les élections départementales en Haute-Savoie (canton de Saint-Julien-en-Genevois)
Conseiller départemental de Haute-Savoie
Député de Haute-Savoie

Gérard LAMBERT

Candidat pour les élections départementales en Haute-Savoie (canton de Saint-Julien-en-Genevois)
Maire de Seyssel
Vice-président de la Communauté des communes Usses et Rhône

Bonjour

Je vous remercie pour ces informations et questionnements qui sont les sujets prioritaires pour tout Elus de demain au conseil départemental. Je peux vous assurer de toute notre attention à vouloir faire évoluer les systèmes existants.

Très cordialement

MA METRAL

CONSEILLÈRE départementale sortante

Binôme pour demain

MAS METRAL

Jean-Jacques Vinurel

Nous partageons toutes ces revendications et nous nous en ferons l'écho dans nos interventions.

Amicalement

Jean-Jacques Vinurel

Bonjour,

comme je vous l'ai dit dans mon email précédent, nous partageons totalement vos analyses.

Pouvez-vous nous donner l'autorisation de publier tout ou partie de votre message pendant notre campagne des départementales (liste gauche écologiste unie, canton de Bonneville)

Amicalement

Jean-Jacques Vinurel